



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU NORD
RUE DU CHATEAU
59152 CHERENG

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 02 avril 2016

L'Assemblée Générale se déroule sur la commune de **PECQUENCOURT** sur le site de l'Abbaye d'Anchin, au lycée agricole.

Cette année, une partie des membres du conseil d'administration étant à renouveler, des élections vont avoir lieu. Pour encadrer ces votes et veiller à la régularité des opérations, deux huissiers de justice sont présents et un bureau de vote, composé d'un président et de quatre assesseurs, est mis en place. Le président désigné de ce bureau est le Secrétaire Général de la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord, Monsieur **Eric TIRANT**. Un appel à candidature ayant eu lieu par le biais du site Internet de la FDC et par une newsletter, il a été fixé rendez-vous aux candidats qui se sont déclarés volontaires pour exercer les fonctions d'assesseurs ce 02 avril 2016 à 7H45 devant la salle démarquage afin de pratiquer un tirage au sort pour désigner ces quatre assesseurs. Ont été désignés assesseur par le tirage au sort : Monsieur **Raoul BARY**, Monsieur **Pierre RENARD**, Monsieur **Didier TRUBIN** et Monsieur **Thierry DECARPENRY**.

L'ouverture des inscriptions pour les votants est effective à **huit heures** (8H00) et a lieu sur le site du réfectoire des professeurs.

Les adhérents se présentent aux tables d'émargements et se voient remettre, après contrôle de leur identité et présentation de leur permis de chasser ou pièce d'identité, un boîtier permettant un vote électronique. Ce boîtier est incrémenté du nombre de voix dont dispose l'adhérent.

L'adhérent est ensuite dirigé vers la salle des sports du lycée où se déroule l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord.

Chaque participant trouve sur son siège une pochette contenant les documents suivants : l'ordre du jour, les comptes de l'exercice, le fonctionnement général et les dégâts de grand gibier, un bilan de la situation comptable de la FDC59, un tableau synthétique précisant les administrateurs sortant et les candidats sur leur poste, une copie du procès verbal de l'assemblée générale du 04/04/2015, les propositions de date d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la saison 2016/2017 qui vont être soumises à l'approbation de l'assemblée, une annonce pour la fête des mares à Chabaud-Latour et certaines de ces pochettes renferment une entrée à tarif réduit pour le salon chasse qui se tiendra du 13 au 15 Mai 2016 à L'abbaye de Vaucelles à Les Rues des Vignes près de Cambrai..

Il résulte des feuilles d'émargements que sont présents à l'Assemblée, en leur nom et munis de pouvoirs : **299 votants pour 9544 voix**.

689 chaises ont été installées dans la salle. Toutes les chaises ne sont pas occupées. Près de six cent cinquante (**650**) personnes sont présentes.

A **Neuf heures quinze minutes** (9H15), Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord, Monsieur **Jean-Marc DUJARDIN**, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord.

Monsieur Le Président, dans un premier temps, présente à l'assemblée, les personnalités nous faisant l'honneur de leur présence, représentées ou excusées. Il remercie le conseil d'administration d'Anchin et son directeur pour nous recevoir pour la troisième année consécutive. Il demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour nos chasseurs disparus et notamment pour Monsieur Serge LEGLAND, inspecteur de l'environnement au service départemental Nord de l'Office National de la Chasse et de

la Faune Sauvage qui nous a quittés subitement à l'âge de 54 ans. Une minute de silence est observée à l'hommage de ces disparus.

Il propose ensuite à l'assemblée de désigner les membres du bureau de l'Assemblée Générale dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts de la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord. Il propose donc de désigner le bureau de la Fédération Départementale des Chasseurs comme bureau de l'Assemblée Générale en l'occurrence :

- Président : **Jean-Marc DUJARDIN**
- Vice-Présidents : **Gérard SANIEZ**
- Secrétaire Général : **Eric TIRANT**
- Trésorier : **Guy-Noël DUMORTIER**
- Trésorier Adjoint : **Jean-Louis BEGARD**

A ce moment, à **Neuf heures et vingt-cinq minutes** (9H25), Monsieur **Ludovic REMPTEAU**, administrateur sortant, se lève et prend la parole pour faire part à l'assemblée de son désaccord pour la nomination de ce bureau de l'assemblée générale. Il fait état de son incompréhension que l'ordre du jour propose la cooptation d'un administrateur alors que des élections d'administrateurs sont prévues.

Il porte à connaissance de l'assemblée que pour lui il existe des anomalies notamment dans la collecte des timbres permettant aux adhérents de représenter d'autres adhérents par pouvoir. Il déplore l'implication de certains personnels dans ces élections. Il demande la destitution immédiate du Président **Jean-Marc DUJARDIN**, et propose que l'AG soit présidée par le Vice-Président.

A **Neuf heures et trente-deux minutes** (9H32), intervention de Monsieur **Bernard BOREL** qui demande deux votes distincts. L'un pour le bureau et l'autre pour la destitution du président.

Le président **DUJARDIN** précise que sa destitution n'est pas à l'ordre du jour et que son mandat cours jusqu'au 30 juin 2016.

Concernant l'ordre du jour, le président **DUJARDIN** répond qu'il s'agit là d'une erreur de photocopie de document faite par le personnel mais que l'ordre du jour paru dans les annonces légales correspond bien à celui de cette assemblée générale.

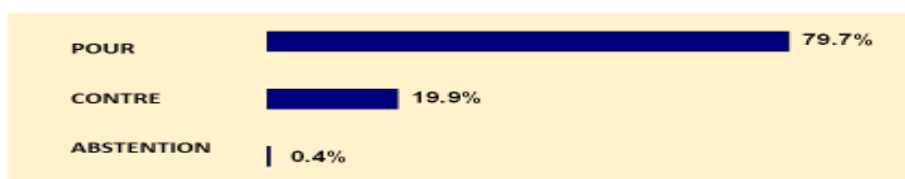
Pour répondre à la demande de Monsieur **Ludovic REMPTEAU**, le président **DUJARDIN** demande au technicien de la société **UBIQUUS**, en charge du vote électronique, de préparer une résolution concernant le bureau de l'assemblée générale.

A **Neuf heures et trente-sept minutes** (9H37), le technicien de la société **UBIQUUS** présente le boîtier de vote électronique et son fonctionnement à l'assemblée. Un vote test est pratiqué à 9H45.

A **Neuf heures et quarante-huit minutes** (9h48), la résolution « 0 » concernant le bureau de l'assemblée est proposée à l'assemblée.



Résolution « 0 »
Approbation des membres du bureau de
l'assemblée générale tels que proposés par le
président Jean-Marc DUJARDIN



L'Assemblée Générale approuve la constitution de ce bureau à 79,7%.

Après avoir fait état des annonces légales parues dans plusieurs journaux quant à l'annonce de l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord, le Président présente à l'assemblée l'ordre du jour :

Rappel de l'ordre du jour

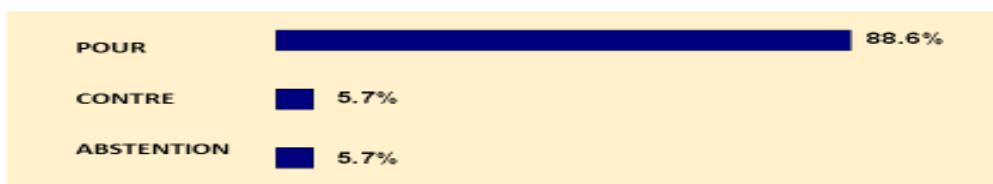
- Approbation du PV de l'AG du 4 avril 2015.
- Rapport moral du Président.
- Présentation et approbation du projet d'ouverture et de fermeture de la chasse 2016-2017.
- Présentation des comptes de l'exercice 2014-2015.
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2014-2015.
- Approbation des comptes de l'exercice 2014-2015.
- Présentation du projet de budget de l'exercice 2016-2017.
- Rapport du commissaire aux comptes sur le projet de budget 2016-2017.
- Approbation des différentes recettes et subventions proposées dans le budget 2016-2017.
- Approbation du budget final.
- Vote pour le renouvellement des administrateurs.
- Questions diverses : pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'une séance de l'assemblée générale, elle doit être présentée soit par le conseil d'administration, soit par au moins 50 adhérents à la FDC59 pour la saison cynégétique en cours et adressée par écrit et reçue au secrétariat de la FDC59, vingt jours avant la date prévue pour cette séance.
- Clôture de l'Assemblée générale.
- Pot de l'amitié.

A **Neuf heures et trente-quatre minutes** (9H34), le président **DUJARDIN** demande au directeur, **Jean-Pierre PASTERNAK**, de faire une lecture synthétique du procès-verbal de l'assemblée générale du 04 avril 2015.

A **Neuf heures et cinquante minutes** (9H50), la résolution « APV », c'est-à-dire « approbation du procès-verbal » de l'assemblée générale du 04 avril 2015, est proposée à l'assemblée générale.



Résolution A PV
Approbation du P.V
de l' A G du 04 avril 2015



L'assemblée générale approuve à 88,6 % le procès-verbal de l'assemblée générale du 04 avril 2015.

A **Neuf heures et cinquante-deux minutes** (9H52), le Président **Jean-Marc DUJARDIN** présente ensuite à l'Assemblée Générale son rapport moral qui fait état d'une rétrospective des actions écoulées durant l'année précédente mais également pour afficher les grandes orientations de l'année à venir.

A **Dix heures et quinze minutes** (10H15), Le Président **DUJARDIN** propose ensuite à l'assemblée le projet d'arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse dans le département du Nord pour la campagne 2016-2017, proposé par la commission petite faune sédentaire de plaine et gestion de l'espace rural et validé par le conseil d'administration.

Chaque modification ou ajout sur ce projet d'arrêté fait état d'une résolution proposée à l'assemblée qui s'exprime par le biais du vote électronique. Elle se décompose comme suit :



1ème RESOLUTION :

-Etes-vous d'accord pour fixer les dates de chasse du grand gibier en rapport avec les dates proposées dans les tableaux précédents.



36

L'assemblée approuve les dates de chasse du grand gibier proposées à 93,27%.



2ème RESOLUTION :

-Etes-vous d'accord pour fixer les dates de chasse de la perdrix les dimanches 18 et 25/09/2016 et 2/10/2016 avec application des dispositions spécifiques de modulations entre le 18/09 et le 30/10/2016.



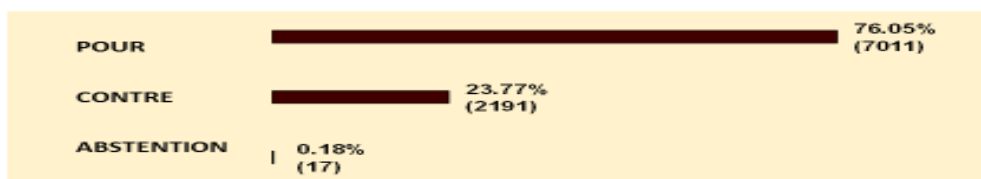
40

L'assemblée approuve les dates de chasse de la perdrix grise proposées à 91,75%.



3ème RESOLUTION :

Etes-vous d'accord pour les périodes et modalités de chasse du faisan telles que définies dans le projet ci-dessus:



43

L'assemblée approuve les périodes et modalités de chasse du faisan présentées à 76,05%.

A **Dix heures et vingt six minutes** (10H26), le Président **DUJARDIN** donne la parole à Monsieur **Dominique LECONTE**, représentant **KPMG SA** – Expert comptable pour la présentation des comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 ainsi que les comptes de l'exercice concernant, pour cette même période, le service « Grand Gibier », indemnisation-prévention des dégâts. Présentation pour cette période du résultat consolidé comme ci après :

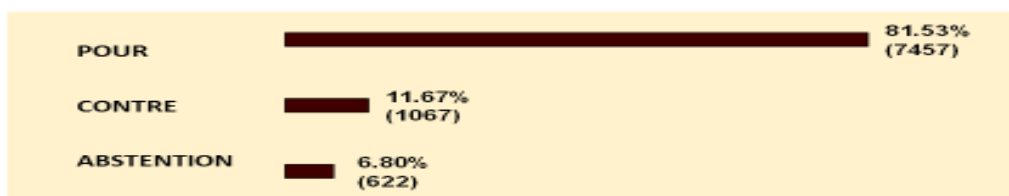
A **Dix heures et trente six minutes** (10H36), Monsieur **FLORENT**, commissaire aux comptes donne lecture de son rapport.

A **Dix heures et quarante deux minutes** (10H42), le Président propose à l'assemblée d'approuver les comptes qui lui ont été présentés.



4ème RESOLUTION :

.Après avoir entendu lecture du rapport de gestion, et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2014/2015, l'Assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés et dont le résultat est une perte de – 274245€ et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.



59

Les comptes sont approuvés par l'assemblée générale à **81,53%**.

Présentation ensuite de l'affectation du résultat comme ci après :

AFFECTATION DU RESULTAT

	Avant affectation	Après affectation
RESERVES	1 997 987	1 723 742
RESULTAT DE L'EXERCICE	-274 245	
	1 723 742	1 723 742

60

et proposition à l'assemblée de l'affectation du résultat qui lui est présentée .



5ème RESOLUTION :

.L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat qui lui est présentée :



62

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat à **84,89%**.

Le Président invite ensuite le commissaire aux comptes, Monsieur **FLORENT**, de faire lecture à l'assemblée du rapport spécial sur les conventions réglementées.

A **Dix heures et quarante cinq minutes** (10H45), le Président propose à l'assemblée d'approuver ce rapport.



6ème RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les conditions d'exécution de la convention telle qu'elle résulte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.



65

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution de la convention telle quelle résulte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées à **91,34%**.

A **Dix heures et quarante-sept minutes** (10H47), Le Président invite ensuite le Président de la commission des finances, Monsieur **Guy-Noël DUMORTIER**, à présenter le projet de budget pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Quelques chiffres clés :

Chiffres Clés

- .Taux directeur des dépenses : 3 %
- .Taux d'évolution du coefficient salarial : 2 %
- .Validation permis : 85 €
- .Timbres grands gibiers : 45 €
- .Nombre de chasseurs : 24 500
- .Tarif de la formation du permis : 50 €
- .Tarif Chasse accompagnée : 25 €
- .Tarif frais de Gestion hors département : 200 €
- .Abonnement Journal : 7,5 €/an

67

A **Dix heures et cinquante-quatre minutes** (10H54), Le Président donne la parole à Monsieur **Didier FLORENT** pour qu'il fasse son rapport sur le projet de budget présenté.

Faisant suite à cette présentation, le président **DUJARDIN** propose à l'assemblée plusieurs résolutions ayant trait à ce budget :



7ème RESOLUTION :

-Validez-vous, pour la saison 2016/2017, les propositions tarifaires présentées ci-dessous :

- Prix du timbre fédéral = 85 €
- Prix du timbre fédéral pour validation temporaire 9 jours = 43 €
- Prix du timbre fédéral pour validation temporaire 3 jours = 22 €
- Abonnement au journal « le Chasseur du Nord » = 7,5 €



74

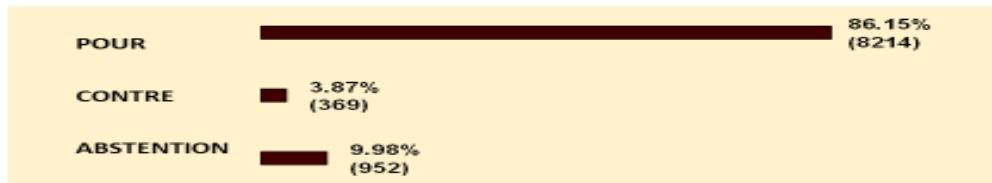
Les propositions tarifaires sont validées par l'assemblée générale à 96,09%.



8ème RESOLUTION :

-Validez-vous, pour la saison 2016/2017, les propositions tarifaires présentées ci-dessous (inchangées / 2015-2016):

- Prix du timbre sanglier = 45 € annuel et 15 € pour 3 jours



77

Les propositions tarifaires sont validées par l'assemblée générale à 86,15%.



9ème RESOLUTION :

-Validez-vous, pour la saison 2016/2017, les propositions tarifaires présentées ci-dessous (inchangées / 2015-2016):

- Prix du bracelet grand cervidé = 50 €
- Prix du bracelet chevreuil = 15 €



80

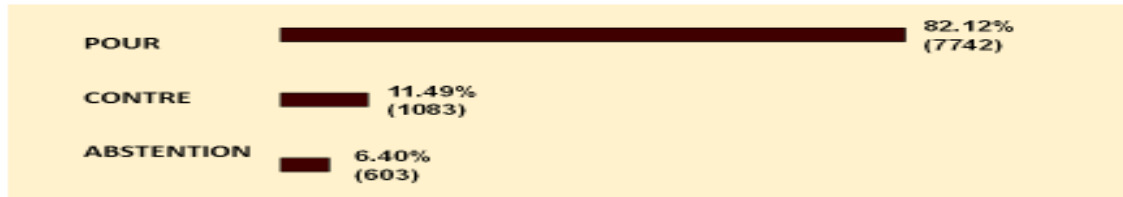
Les propositions tarifaires sont validées par l'assemblée générale à 87%.



10ème RESOLUTION :

Validez-vous, pour la saison 2016/2017, les propositions tarifaires présentées ci-dessous :

C.M.S		C.A.S	
Affiliation	42,50	Affiliation	42,50
Forfait de base	85,00	par Ha	0,60
par Ha	0,60		



83

Les propositions tarifaires sont validées par l'assemblée générale à 82,12%.



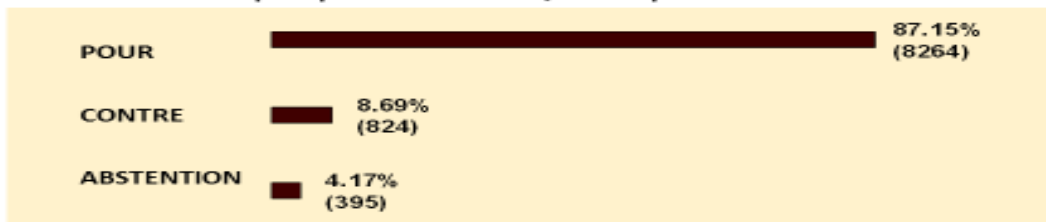
11ème RESOLUTION :

Validez-vous la proposition présentée ci-dessous:

Fixation du montant de la participation au fonctionnement de la fédération régionale de la chasse Nord/Pas-de-Calais

La participation pour l'exercice 2016-2017

est proposée à : **1,50 €** par chasseur.



85

Le montant proposé est validé par l'assemblée générale à 87,15%.

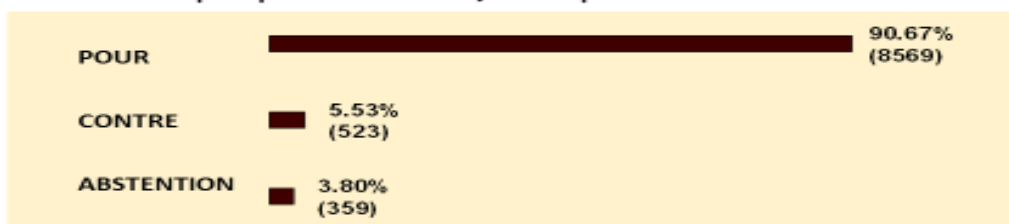


12ème RESOLUTION :

Validez-vous la proposition présentée ci-dessous :

Fixation du montant de la participation au fonctionnement de l'ISNEA

La participation pour l'exercice 2016-2017 est proposée à : **1,00 €** par chasseur.



87

Le montant proposé est validé par l'assemblée générale à 90,67%.



13ème RESOLUTION :

Validez-vous la proposition présentée ci-dessous (inchangée / 2015-2016):

Participation à la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats Français de la Faune Sauvage :

0,30 € par chasseur



89

Le montant proposé est validé par l'assemblée générale à 94,48%.

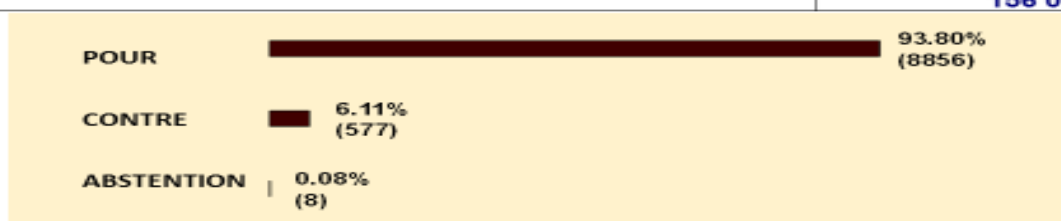


14ème RESOLUTION :

Validez-vous la proposition présentée ci-dessous :

SUBVENTIONS directes aux adhérents C.M.S

Détail	budget 2016/2017
Structures - Aménagements - Gestion - Matériel de piègeage	111 000
Régulation des prédateurs (primes de capture)	45 000
	156 000



92

Les propositions présentées sont validées par l'assemblée générale à 93,80%.

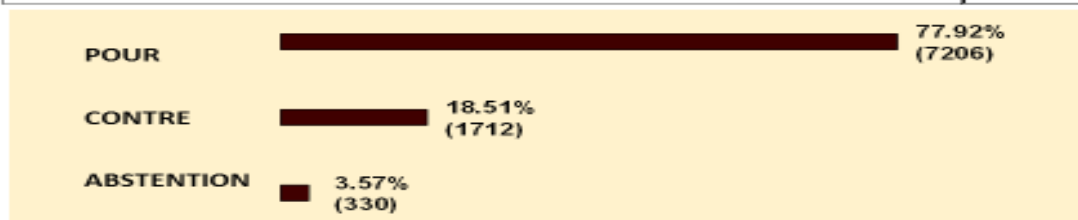


15ème RESOLUTION :

Validez-vous la proposition présentée ci-dessous :

SUBVENTIONS ACTIONS PARTICULIERES

Association	BUDGET 2015/2016
Association Départementale des Chasseurs de Petits Gibiers & Défenses des Chasses Traditionnelles	1 500
Association des Déterreurs du NORD	8 500
Associations des Piégeurs Agréés et des gardes particuliers	7 000
Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge	1 500
Association Départementale des Chasseurs de Grands Gibiers	1 500
DIVERSES PROPOSITIONS sur avis du Conseil d'Administration	16 000
TOTAL	36 000



94

Les propositions présentées sont validées par l'assemblée générale à 77,92%.



16ème RESOLUTION :

.Validez-vous le projet de budget pour la période du 1er Juillet 2016 au 30 Juin 2017 qui vient de vous être présenté :



97

Le projet de budget pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 est validé par l’assemblée générale à 89,15%.

A **onze heures et douze minutes** (11H12), le Président **DUJARDIN** aborde le sujet du vote pour les administrateurs et présente le déroulement des opérations.

Il s’agit d’un vote pour un candidat et non pour une liste.

Le vote va se dérouler par arrondissement en respectant l’ordre alphabétique, tant pour les arrondissements que pour les candidats.

Avant chaque vote, les candidats déclarés pour l’arrondissement concerné ont un temps de parole limité à 2 minutes pour se présenter.

Dans un souci de neutralité et d’équité, le résultat global des votes sera communiqué au terme des suffrages du dernier arrondissement.

A **Onze heures et quinze minutes** (11H15), le président **DUJARDIN** donne la parole à Monsieur **Patrice COTTIGNIES**, candidat sur l’arrondissement de Lille qui déclare retirer sa candidature et en explique-les raisons.

Il donne ensuite la parole au vice-président **Gérard SANIEZ** pour la présentation des candidats et la direction des opérations de vote.

Présentation du tableau avec les candidats :



Arrondissement	AVAYE 1 POSTE à pourvoir	CAMBRAI 2 POSTES à pourvoir	DOUAI 2 POSTES à pourvoir	DUNKERQUE 2 POSTES à pourvoir	HAZEBROUCK 2 POSTES à pourvoir	LILLE 3 POSTES à pourvoir	VIEUXHONNET 2 POSTES à pourvoir
non-candidats	Sébastien SARRET	Pierre LEBLANC	Jean-Gilles DUJARDIN	Jean DEBRAS	Eric TRIST	Jean-Louis SOGARD Pascal LEBLANC NICOLAS	Gabriel MOREAU
candidats	Bernard COLLIN	Dorian VILLAN	Régis HULOUX	Bruno LEBLANC	Ludovic BEFFELUX	Jean-Pierre DUPOUR Guy-Robert DUMETIER	Jean-François BRIGNON
candidats	Pascal BERQUET	Jean-Pierre PASSEYTER	François FORTINER	Bernard SOREL	Yohan DELPERRE	Guy-Robert DEMARTEL	Raphaël SELDRE
	François MARTIN	Dorian VILLAN	Zachary GRIVILLON	Patrick HANFSCHEIDT	Christophe DEVELDER	Patrick ROQUET	Jordan MAILLARD
	Stéphane RICHARD		Benoît-Paul LEBLANC	Louis SAINT-CHÉLON	Patrick VERDIER	François BILLY	Philippe MESSIERE
			Bruno ROGER			Ludovic ROHTEUX	Gérard FAVELLE
						Stéphane ROUSSE	

- 24 candidats pour 8 postes à pourvoir.



ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

ADMINISTRATEUR SORTANT : Mr Bernard COLLIN

TROIS CANDIDATS POUR UN POSTE A POURVOIR:

Mr BERQUET Pascal
Mr MARTIN Frédéric
Mr RICHARD Alain

PRESENTATION DES CANDIDATS

TEMPS DE PAROLE : 2 minutes par candidat

84



RESULTATS DES SUFFRAGES :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

Mr BERQUET Pascal	45.83% (4237)
Mr MARTIN Frédéric	0.55% (51)
Mr RICHARD Alain	52.28% (4834)
Abstention	1.34% (124)

164

Est élu administrateur dans l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe Monsieur Alain RICHARD



ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

ADMINISTRATEUR SORTANT : Mr Didier VILLAIN

DEUX CANDIDATS POUR UN POSTE A POURVOIR :

Mr PARMENTIER Jean-Marie
Mr VILLAIN Didier

PRESENTATION DES CANDIDATS

TEMPS DE PAROLE : 2 minutes par candidat

92



RESULTATS DES SUFFRAGES :

ARRONDISSEMENT CAMBRAI

Mr PARMENTIER Jean-Marie	73.78% (6600)
Mr VILLAIN Didier	26.07% (2332)
Abstention	0.15% (13)

165

Est élu administrateur dans l'arrondissement de Cambrai Monsieur Jean-Marie PARMENTIER.



ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ADMINISTRATEUR SORTANT : Mr Régis HULOUX

QUATRE CANDIDATS POUR UN POSTE A POURVOIR :

Mr FONTENIER François
Mr GRIVILLERS Anthony
Mr LEPAN René-Paul
Mr ROGER Bruno

PRESENTATION DES CANDIDATS

TEMPS DE PAROLE : 2 minutes par candidat

98



RESULTATS DES SUFFRAGES :

ARRONDISSEMENT DOUAI

Mr FONTENIER François	76.50% (7082)
Mr GRIVILLERS Anthony	0.90% (83)
Mr LEPAN René-Paul	21.77% (2015)
Mr ROGER Bruno	0.53% (49)
Abstention	0.30% (28)

166

Est élu administrateur dans l'arrondissement de Douai Monsieur Jean-François FONTENIER



ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

ADMINISTRATEUR SORTANT : Mr Bruno LECHELLE

QUATRE CANDIDATS POUR UN POSTE A POURVOIR :

Mr BOREL Bernard
Mr HANDTSCHOEWERCKER Patrick
Mr SAINT-GHISLAIN Louis

PRESENTATION DES CANDIDATS

TEMPS DE PAROLE : 2 minutes par candidat

108



RESULTATS DES SUFFRAGES :

ARRONDISSEMENT DUNKERQUE

Mr BOREL Bernard	1.2% (110)
Mr HANDTSCHOEWERCKER Patrick	70.8% (6691)
Mr SAINT-GHISLAIN Louis	27.5% (2600)
Abstention	0.6% (53)

167

Est élu administrateur dans l'arrondissement de Dunkerque Monsieur Patrick HANDTSCHOEWERCKER.



EX-ARRONDISSEMENT DE HAZEBROUCK

ADMINISTRATEUR SORTANT : Mr Ludovic REMPTEAUX

DEUX CANDIDATS POUR UN POSTE A POURVOIR :

Mr DELPIERRE Yohan
Mr DEVULDER Christophe
Mr VANBERTEN Patrick

PRESENTATION DES CANDIDATS

TEMPS DE PAROLE : 2 minutes par candidat

116



RESULTATS DES SUFFRAGES :

EX-ARRONDISSEMENT HAZEBROUCK

Mr DELPIERRE Yohan	3.8% (359)
Mr DEVULDER Christophe	75.4% (7164)
Mr VANBERTEN Patrick	19.3% (1830)
Abstention	1.6% (148)

168

Est élu administrateur dans l'Ex-arrondissement de D'Hazebrouck Monsieur Christophe DEVULDER.



ARRONDISSEMENT DE LILLE

ADMINISTRATEUR SORTANT : Mr Guy-Noël DUMORTIER
Et un poste laissé vacant : **Mr Jean-Pierre DUFOUR**

CINQ CANDIDATS POUR DEUX POSTES A POURVOIR :

Mr DUMORTIER Guy-Noël
Mr HOGUET Patrick
Mr MUSY Frédéric
Mr REMPTEAUX Ludovic
Mr ROUGES Matthieu

PRESENTATION DES CANDIDATS

TEMPS DE PAROLE : 2 minutes par candidat

124



RESULTATS DES SUFFRAGES :

ARRONDISSEMENT LILLE

Mr DUMORTIER Guy-Noël	37.68% (6717)
Mr HOGUET Patrick	34.13% (6083)
Mr MUSY Frédéric	11.87% (2116)
Mr REMPTEAUX Ludovic	10.92% (1947)
Mr ROUGES Matthieu	2.13% (379)
Abstention	3.27% (583)

169

Sont élus administrateurs dans l'arrondissement de Lille Messieurs Guy-Noël DUMORTIER et Patrick HOGUET.



ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ADMINISTRATEUR SORTANT : Mr Jean-François DIVERCHY

QUATRE CANDIDATS POUR UN POSTE A POURVOIR :

Mr LELONG Kévin
Mr MAILLARD Jordan
Mr MEGUEULE Philippe
Mr PINELLE Gérard

PRESENTATION DES CANDIDATS

TEMPS DE PAROLE : 2 minutes par candidat

136



RESULTATS DES SUFFRAGES :

ARRONDISSEMENT VALENCIENNES

Mr LELONG Kevin	0.40% (38)
Mr MAILLARD Jordan	37.24% (3528)
Mr MEGUEULE Philippe	23.30% (2207)
Mr PINELLE Gérard	38.54% (3651)
Abstention	0.52% (49)

171

Est élu administrateur dans l'arrondissement de Valenciennes Monsieur Gérard PINELLE.

A **Douze heures et vingt-cinq minutes** (12H25), le président **Jean-Marc DUJARDIN** prend la parole pour s'exprimer sur les questions diverses. Il fait état qu'aucune question diverse légale n'est parvenue à la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord conformément aux prescriptions des statuts. Néanmoins, afin de faire taire les propos diffusés par internet et sur les réseaux sociaux quant à trois questions qui lui auraient été transmises et auxquelles il ne souhaiterait pas répondre, il désire, d'une manière informelle, y répondre.

1^{ère} question : Mr le Président, avez-vous écrit un courrier au Maire de Marchiennes afin que vous soit attribué à titre personnel une chasse ? Avez-vous signé ce courrier en tant que Président de FDC et Conseiller régional ?

Réponse du Président DUJARDIN :

Mr BOREL, vous qui êtes un grand spécialiste de Facebook et de toutes les calomnies qui peuvent s'y diffuser, je suis surpris que vous n'ayez pas les bonnes informations. Ce courrier n'est pas une demande à titre personnel, mais une demande de la sté de chasse que je préside. Il n'a d'ailleurs pas été rédigé par mes soins puisque si vous aviez bien analysé les choses, vous auriez vu qu'il était signé par obligation de mon Secrétaire, qui c'est fait plaisir en y nommant toutes mes fonctions. Il faudra vous y faire Mr BOREL, je suis Conseiller régional depuis le 13 décembre 2015, je suis Président de la FDC59 depuis le 1^{er} juillet 2013 et au moins jusqu'au 30 juin 2016, et je suis aussi Président d'une Sté de chasse, Association loi 1901. Ne vous-en déplaise ! Mes relations avec Mr le Maire de Marchiennes sont excellentes, il était d'ailleurs présent au début de cette AG et je n'ai nullement besoin d'une pression quelconque sur sa personne pour lui faire prendre les bonnes décisions en matière des droits de chasse sur les terres communales .

Mr BOREL, plutôt que de vous occupez de mes droits de chasse, occupez-vous plutôt de légaliser vos installations de chasse de nuit pour éviter de gros problèmes aux chasseurs que vous recevez !

2^{ème} question : Vous avez fait de la vente du siège social, un axe fort de votre projet de politique générale et fait voter par l'Assemblée générale cette vente. A date, cela ne semble pas encore réalisé. Qu'en est-il ? pourquoi vous n'avez pas trouvé d'acheteurs ?

Réponse du Président DUJARDIN :

Mr BOREL, vous qui êtes un grand commercial, vous savez bien que pour réaliser une vente, il faut être au minimum deux !

Un vendeur que la Fédération est,

Un acheteur, qui, il est vrai se laisse désirer malgré l'inscription du bien dans de nombreuses agences spécialisées. Il faut dire que le château de Chéreng est un bien particulier, et que l'exercice est de trouver la perle rare qui aurait un coup de cœur sur cette propriété. Nous avons eu depuis deux ans quelques visites qui n'ont pas abouties, d'autres sont d'ailleurs programmées prochainement. Nous ne baissons pas les bras, et la patience finira par payer.

A moins Mr BOREL, qu'avec tout le buisness que vous faites sur le dos des chasseurs, vous puissiez vous payer le luxe de cet investissement !

3^{ème} question :

Mr le Président, vous avez été habilité à vendre l'ensemble du siège social par l'assemblée générale. Il apparaîtrait que la FDC aurait vendu une petite parcelle. Pouvez-vous nous confirmer cette vente et dans quelles conditions ?

Réponse du Président DUJARDIN :

Mr BOREL, l'assemblée générale 2014 a effectivement autorisé la FDC à vendre Chéreng. Un délaissé de parcelle, en bout de l'allée principale intéresse une riveraine. Cette parcelle n'a aucune utilité et n'apporte aucune plus-value à la propriété. Le conseil d'administration a donc validé la vente de cette micro parcelle à cette voisine, moyennant la somme de 20000€. 20000€ pour une centaine de mètre carrés ! cette vente n'est à ce jour pas finalisée, dans l'attente d'une conclusion du divorce de l'acquéreur.

A douze heures et trente minutes (12H30) le Président fait son discours de clôture de l'assemblée.

Monsieur le **Président Jean-Marc DUJARDIN** déclare l'Assemblée Générale Ordinaire clôturée à **douze heures et trente-deux minutes (12H32)**.

A Chéreng, le 06 avril 2016

Le Président

Le secrétaire Général

Jean-Marc DUJARDIN

Eric TIRANT